

## Les priorités de la présidence lettone du Conseil de l'Union européenne

La Lettonie assumera pour la première fois la présidence du Conseil de l'Union européenne (UE) de janvier à juin 2015. Ses priorités découlent du programme de travail de dix-huit mois défini conjointement par la troïka qui réunit la présidence précédente (l'Italie) et celle qui lui succèdera en juillet 2015 (le Luxembourg). Les objectifs que s'est assignée la Lettonie s'ordonnent autour de trois axes : une Europe compétitive (I), une Europe numérique (II) et une Europe engagée (III).

### I. Une Europe compétitive

- **Faciliter l'investissement** : la présidence lettone entamera les travaux sur la proposition qui établit le Fonds pour les investissements stratégiques<sup>1</sup> qui devrait être publiée en janvier.
- **Mettre en œuvre le Semestre européen et réviser la stratégie Europe 2020**
- **Renforcer le marché unique** : la présidence entamera les trilogues sur la proposition de directive sur les services de paiement, poursuivra le travail sur le 4<sup>e</sup> paquet ferroviaire et relancera les discussions au Conseil sur les propositions relatives à la sécurité des produits.
- **Faire avancer l'union de l'énergie avec une politique climatique tournée vers l'avenir** : la présidence entamera les négociations sur la réserve de stabilité pour le système d'échanges d'émissions de CO2. Elle travaillera par ailleurs sur l'intégration du marché intérieur, la gouvernance du cadre pour 2030 et la mise en œuvre de la stratégie de sécurité énergétique.
- **Généraliser la compétitivité industrielle**
- **Approfondir l'union économique et monétaire** : la présidence poursuivra les travaux sur les propositions de règlement relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et à aux mesures structurelles améliorant la résilience des établissements de crédit.

### II. Une Europe numérique

- **Sécuriser l'environnement numérique** : la présidence continuera les négociations sur le paquet relatif à la protection des données et sur l'accord Safe Harbour avec les Etats-Unis.
- **Réaliser le marché unique du numérique** : la présidence poursuivra les négociations sur la proposition de règlement sur les communications électroniques et la proposition de directive sur la sécurité de l'information. Un sommet est prévu sur l'agenda numérique à Riga en juin. Elle devrait également entamer les travaux sur la proposition sur le droit d'auteur.
- **Instaurer le numérique par défaut**

### III. Une Europe engagée

La présidence lettone visera à raffermir le rôle mondial de l'UE et à bâtir un espace voisin de sécurité et de prospérité à travers les politiques suivantes :

---

<sup>1</sup> Ce Fonds est prévu dans le plan d'investissement présenté par la Commission en novembre. Le président Juncker et le Conseil européen veulent que les colégislateurs s'accordent sur cette proposition d'ici juin 2015.

- **Le voisinage:** la présidence participera à la création d'une plateforme d'échanges entre les dirigeants des pays de l'Europe de l'est et ceux de l'UE. Un sommet s'organisera à Riga en mai. La présidence réfléchira également à la révision de la politique de l'UE en Asie centrale.
- **Le commerce :** la présidence continuera les négociations sur le Partenariat transatlantique.
- **Le développement :** la présidence poursuivra les travaux pour aboutir à une position commune de l'UE sur l'Agenda de développement au-delà de 2015.
- **L'espace de liberté, sécurité et défense :** la présidence continuera les négociations sur la proposition contre le blanchiment d'argent et devrait conclure celles sur la proposition sur la lutte contre la fraude aux intérêts financiers de l'UE.
- **Les migrations**
- **L'élargissement :** la présidence poursuivra les négociations d'adhésion avec le Monténégro, la Serbie et la Turquie.

La Lettonie se contera donc pour l'essentiel de poursuivre le travail de la présidence italienne sans ouvrir de nouvelles perspectives sauf sur le plan Juncker et sur le droit d'auteur. Le Premier Ministre letton, Mme Laimdota Straujuma, présentera les priorités de sa présidence au Parlement le 14 janvier 2015.